

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

En s'abonner :
A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

En s'abonner :

A PARIS, chez M. HAVAT-LAVITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Juin 1881.

Bulletin politique.

Sur le point de partir, les députés pensent à leurs électeurs et votent ce qu'ils croient devoir profiter à leur réélection.

Qu'ils ne s'y trompent pas, le paysan qu'ils veulent attirer comprendra l'abjection de l'acte qu'ils viennent de commettre et il les repoussera d'autant plus qu'il comprendra davantage que ceux qu'il avait envoyés à la Chambre pour défendre les intérêts du pays, se sont moqués du pays pour ne s'occuper que de leur intérêt personnel.

La loi en question réduit à trois ans le service militaire, avec faculté pour le soldat de rentrer dans ses foyers au bout de la première année, s'il donne la preuve d'une instruction militaire suffisante.

Ces examens de fin d'année sont un piège au détriment du travailleur de la campagne qu'on veut flatter actuellement en vue des élections.

Avec le service de trois ans, l'impôt du sang frappera surtout le fils du paysan qui sera obligé de faire ses trois ans et n'aura même plus la ressource d'obtenir un bon numéro, tandis que les riches, à l'aide d'un examen plus ou moins facile, quitteront l'armée au bout de leur première année.

S'il voyait avec peine partir son fils pour cinq ans, le paysan se consolait par la pensée que sa famille, ses économies, son indépendance étaient à l'abri de toute agression derrière une armée solide, et il sait bien qu'avec cette espèce de garde nationale que la nouvelle loi va nous donner, la France n'aura plus d'armée, plus de soldats, et qu'il sera forcé, après avoir inutilement

perdu son fils dans l'armée, s'il survenait une guerre, de se défendre lui-même.

Certes, nous voudrions que le service militaire ne fût pas trop lourd à nos populations; mais, en songeant au commerce et à l'industrie, il faut aussi se préoccuper de la défense du pays.

Ce qui nous console, c'est que le vote de la Chambre est purement platonique, le Sénat ne sera même pas saisi de la question.

C. ESTÈVE.

LA SITUATION PARLEMENTAIRE.

Il paraît que la Chambre a résolu de travailler sans rien faire. Ces mots demandent explication.

Les gauches ont refusé à M. Gambetta la dissolution immédiate, mais l'obligation de siéger jusqu'au 1<sup>er</sup> août leur est dure.

Cette fin de session sera une session pour rire.

Beaucoup de questions seront mises sur le tapis; on les tournera, on les retournera, et puis on les ajournera.

Sauf le budget, que l'on croit indispensable, tout restera en suspens.

La Chambre entamera tout ce que l'on voudra, mais elle ne terminera rien.

Déjà les députés, avec ou sans autorisation, s'enfuient à tire-d'ailes dans leurs départements.

A la dernière séance, les 500 étaient 200 tout au plus.

Il n'y a plus qu'une question vivante : La question électorale.

Ce n'est pas seulement pour faire pièce à M. Gambetta que les gauches ont repoussé le projet de dissolution, c'est surtout pour avoir le temps de préparer la nouvelle cuisine électorale.

Toute la politique va se passer dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Dans la salle des séances, il y en aura quelques-uns qui auront l'air de s'occuper des intérêts généraux de la France; mais la grande majorité de MM. les députés républicains va s'adonner à la culture des arrondissements.

Telle est la situation parlementaire. Les électeurs ouvriront-ils les yeux!

Chronique générale.

M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est longuement entretenu avec l'ambassadeur de Turquie, au sujet des envois de troupes de la Porte à Tripoli.

Il a averti l'ambassadeur d'inviter son gouvernement à éviter toute imprudence.

L'ambassadeur turc a protesté des intentions pacifiques de son gouvernement.

(Télégraphe.)

LES CHAMBRES FRANÇAISES ET NOTRE AVENIR COMMERCIAL.

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Nous avons eu soin de tenir nos lecteurs au courant des faits qui se sont déjà produits en ce qui concerne l'établissement de voies nouvelles de communication entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Orient, projet qui, une fois réalisé, portera, si nous n'y prenons garde, un coup fatal et irréparable aux intérêts généraux de la France, en déplaçant la route de la maille des Indes.

« Par les tracés d'outre-Rhin, nos ports maritimes, notre commerce général, nos grandes lignes de chemins de fer surtout, subiront des pertes incalculables par la suppression du transit de l'Inde et de celui de tout l'Orient, qui passerait et serait complètement absorbé par l'Allemagne reliée à l'Italie par le Saint-Gothard.

« Un tel plan qui, exécuté, serait une atteinte profonde à notre fortune nationale, ne pouvait manquer d'attirer de nouveau l'attention particulière des conseils généraux et, aujourd'hui, on peut le dire, la grande majorité de ces assemblées départementales reconnaît l'absolue nécessité de l'établissement d'un chemin de fer entre l'Angleterre et la France.

« Tel est, à cet égard, le sentiment des

chambres de commerce, qu'après avoir donné leur approbation et leur préférence entière à l'exécution de la ligne à ciel ouvert, quelques-unes, allant plus loin, formulent le vœu qu'il serait bon de constituer entre elles un syndicat spécial pour fournir les fonds nécessaires aux premiers travaux de l'entreprise.

« De son côté, l'opinion publique apprécie justement la grandeur du péril suspendu sur notre commerce; elle suit avec intérêt l'étude des moyens propres à éviter un tel désastre, dont les conséquences pour notre économie politique seraient autrement graves que celle de la perte d'une bataille; car une nation se relève de la défaite d'une armée; exemple, 1870; mais de la perte d'un courant commercial et industriel, jamais; et c'est là ce qui, à cette heure, menace la France.

« Aussi, croyons-nous savoir de source positive que, pour prévenir une telle calamité, des députés viennent de rédiger et de signer une proposition de loi, afin d'appeler l'attention du gouvernement et celle du pays sur la réalisation prompte du chemin de fer sur la Manche, œuvre grandiose, d'utilité nationale s'il en fut, et de la plus haute nécessité pour notre fortune publique et l'indépendance de la France.

Les journaux étrangers, anglais, allemands, italiens, autrichiens, etc., sont unanimes pour constater la défaite éclatante de M. Gambetta.

L'Ordre publie cette curieuse information :

« Le Président de la République espionné par M. Gambetta!

« Nous apprenons que des agents du Palais-Bourbon sont postés, depuis huit heures du matin jusqu'à minuit, en face de l'Élysée, où ils ont mission de signaler toutes les personnes marquantes — et intéressantes dans la lutte des deux présidents — qui peuvent entrer.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE XV

L'APAISEMENT DU CŒUR

Cet événement apporta une heureuse modification dans ma situation.

Mes compagnons me savaient gré d'avoir protégé les jours de Palot qu'ils respectaient comme un être dont ils sentaient la supériorité morale; ils me savaient gré aussi de les avoir débarrassés d'un tyran dont ils comprenaient l'indignité; ils me prouvèrent par le changement de leur attitude que leurs préventions contre moi avaient disparu et que l'antipathie dont j'étais l'objet avait été remplacée par des dispositions toutes contraires.

Je dois dire que moi aussi je n'étais plus le même.

Le service que j'avais reçu, celui que j'avais rendu avaient eu pour résultat de me pénétrer d'un contentement intérieur qui ne pouvait manquer de me surmonter.

Je n'avais plus cette arrogance chagrine et maussade qui éloignait tout le monde de moi; ma physionomie n'avait plus cette expression de personnalité vaniteuse et égoïste qui provoquait les appréciations les plus malveillantes.

J'étais aidé dans cette transformation par un sentiment que je n'avais pas connu, celui de l'amitié.

Je ne pouvais lui attribuer une place ni dans mes relations avec le malheureux Henri dont j'avais si honteusement exploité la faiblesse, ni dans celles que j'avais eues avec mes compagnons de plaisirs ou mes associés d'affaires; le calcul en avait été le seul mobile, et c'est profaner le nom de l'amitié que de la confondre avec lui.

Mais une affection désintéressée me rapprochait de Palot; c'était sans préoccupation d'intérêt personnel qu'il s'était compromis pour moi, que je m'étais exposé pour lui.

J'avais une commisération sympathique pour cet être faible et chétif auquel la souffrance n'arrachait jamais une plainte; je l'aimais à cause des émotions qu'il avait éveillées en moi.

Un écrivain a dit avec raison qu'on est plus heureux par le bien qu'on fait que par les services qui nous sont rendus; si je sentais des horizons nouveaux s'ouvrir dans mon cœur, si la vie m'apparaissait sous des aspects jusqu'alors inconnus pour moi, c'est à lui que je le devais; voilà sur-

tout pourquoi j'éprouvais une si vive reconnaissance à son égard.

Quand je l'avais soustrait aux violences de Bourdeau, il m'avait dit d'un accent ému :

— Je savais bien que vous étiez bon.

Se serait-il exprimé ainsi s'il avait connu le secret de mon passé, si on lui avait révélé les infamies qui pesaient sur ma conscience?

Mais ce passé commençait à me faire horreur; mon âme s'ouvrait au repentir, à un repentir dont la tristesse n'était pas dépourvue d'un certain charme.

Si je n'étais pas digne du mot que m'adressait l'indulgente amitié de Palot, du moins je n'étais plus réfractaire aux inspirations du bien.

Jusqu'alors le tête à tête avec moi-même m'était odieux, parce que mon cœur était plein d'aigreur, parce que des pensées irritantes hantaient et obsédaient mon esprit.

Maintenant le calme m'était revenu, j'éprouvais le besoin de m'interroger, d'engager avec moi une de ces conversations intimes qui sont toujours salutaires quand la passion ne fausse pas notre jugement.

Il y avait dans la prison, à côté des cellules destinées aux indisciplinés et aux réfractaires, des cellules réservées à ceux qui volontairement se condamnaient à l'isolement; je sollicitai la faveur d'en occuper une.

Je m'y livrai en toute tranquillité à un examen de conscience qui fut fécond en enseignements utiles.

Toutes les phases de ma vie défilèrent devant moi; je fis la balance du bien et du mal qui figuraient à mon compte.

Hélas! la part du premier était bien légère, si elle n'était pas nulle; c'était au second que j'avais voué toute mon existence.

Je cherchai quelles excuses je pouvais invoquer, je n'en trouvai pas.

Le tribunal auquel, dans le recueillement de la solitude, je déférais ma conduite, était plus sévère que celui dont j'avais maudit le verdict.

Et c'était le coupable qui n'avait entendu flétrir qu'une partie de ses fautes, et la plus petite assurément, qui avait osé le prendre de haut avec la société, adopter le maintien d'une victime irritée contre l'injustice des hommes!

Je conclus en m'indignant à moi-même ma propre risée.

Ceux qui repoussent le repentir comme une lâcheté, une faiblesse ou un hôte importun, ne savent pas quelles consolations il apporte avec lui; seul il peut nous relever, et les larmes qu'il fait couler sont plus douces que les hautaines protestations d'un sot orgueil; je l'éprouvai alors que je courbai la tête sous le poids de mes souvenirs.

J'avais apporté dans ma cellule un livre dont la



» Ces singuliers personnages se remplacent toutes les trois heures. On peut les voir tous les jours : ils sont aux coins de la rue d'Aguesseau et de la rue des Saus-saies. »

L'Intransigeant annonce qu'il prépare le dossier des députés :

« On y verra énumérés les actes de servilisme qui ont permis à M. Gambetta d'aller se faire sacrer dans la basilique de Cahors où, comme feu Caligula, il a senti un moment qu'il devenait dieu. Les électeurs jugeront alors non sur des phrases, mais sur des faits. Nous mettrons les mouvements d'indépendance en regard des explosions de platitude. Nous remuerons ce passé parlementaire dont il est à l'Assemblée, actuellement mourante, si peu de législateurs qui n'aient pas à rougir. Nous exposerons impartialement le tout, et ce sera ensuite au suffrage universel de reconnaître les siens. »

C'est en ces termes piquants que M. H. Rochefort apprécie l'attitude des législateurs républicains.

La grève de Commentry. — M. Martenot, sénateur, un des propriétaires des forges de Commentry, est parti samedi pour cette ville.

La grève prend de grandes proportions. Le parti socialiste espère que, comme une trainée de poudre, elle s'étendra dans toutes les villes industrielles. Le parti opportuniste est très-inquiet de ces manifestations à la veille des élections générales. La troupe a reçu l'ordre de n'agir qu'à la dernière extrémité.

Nous lisons dans le Courrier des Alpes :

« Est-il vrai que, dans un département que l'on nous cite, un administrateur tint à peu près ce discours aux maires d'un canton réunis pour le conseil de révision :

« Messieurs les maires, ce qu'il vous faut combattre avant tout, c'est l'influence trop grande des curés. Voici un moyen que je vous recommande pour arriver à ce résultat : Chaque fois que les gendarmes viennent vous voir dans votre commune, envoyez-les chez le curé. La population sera étonnée de ces visites à la cure, et peu à peu elle supposera qu'elles sont motivées par de graves délits. De là une diminution progressive dans l'estime dont sont entourés les curés. »

» Le préfet républicain qui a imaginé cette stratégie nouvelle pour combattre le cléricisme, mérite mieux qu'un avancement. La R. F. lui doit un brevet d'invention, ne serait-ce qu'à titre d'encouragement pour les autres préfets, qui cherchent aussi à ruiner l'influence de la religion. »

Dernièrement, un inspecteur primaire du nom de Labouesse se présentait à l'école tenue par les Frères dans la commune de Saint-Julien-Molin-Molette (Loire). Après avoir malmené les maîtres congréganistes, il demande à visiter une salle inoccupée. On lui ouvre la porte. Il recule scandalisé ! Il

lecture alternait avec mes méditations.

C'était les Confessions d'un ouvrier, par Émile Souvestre.

Je le devorai avec avidité ; je pris le plus vif intérêt à l'histoire de cet obscur soldat du devoir qui, pauvre, frappé dans sa personne, dans sa famille, en butte à des hostilités brutales, condamné à un travail sans trêve dont la malignité du sort lui enlevait les produits, s'était toujours tenu droit et ferme dans le rude sentier qu'il avait à parcourir ; et je me disais : le sort de cet homme n'est-il pas plus enviable que le tien ? La destinée n'a pas été clémente pour lui, mais il a toujours conservé l'estime de lui-même, peux-tu en dire autant ?

Si l'honnête homme n'est pas toujours heureux, il est au moins certain qu'en dehors de l'honnêteté, on ne saurait trouver le bonheur.

J'avais à ma disposition un tout petit préau où, aux heures réglementaires, j'allais prendre l'air. De hauts murs me masquaient la vue ; un petit coin bleu du ciel se montrait sur ma tête ; je le contempiais d'un air rêveur.

C'était assez pour me rappeler les grands bois, la verdure, tous les biens que j'avais pas su apprécier quand je pouvais en jouir, et cette liberté perdue par ma propre démençe que seule j'accusais désormais.

C'était l'époque des nids ; des oiseaux traversaient

venait d'apercevoir un autel élevé à la sainte Vierge à l'occasion du mois de Marie. Il cria, il tempêta. Les Frères font remarquer qu'ils n'avaient violé aucun règlement en transformant cette pièce en une chapelle provisoire, où ils conduisaient les enfants après l'heure réglementaire des classes. L'inspecteur n'entend pas de cette oreille. Il fait venir le maire, il menace d'adresser un rapport au préfet, de renvoyer les Frères. Finalement, la sainte Vierge est expulsée de son sanctuaire, sur l'ordre de l'inspecteur.

M. Labouesse nous saura certainement gré de signaler ainsi ses excès de zèle à l'attention de M. Jules Ferry.

## ALGÉRIE.

Commandant du 49<sup>e</sup> corps à guerre.

Alger, 15 juin, 6 h. soir.

J'apprends que certains chantiers d'alfa, au sud de Saïda, ont été envahis par les cavaliers ennemis, dans la journée du 12.

Les travailleurs espagnols, qui se sont réfugiés dans le poste, ont répandu, sous l'impression de la panique, des nouvelles alarmantes et donné aux faits dont ils ont été témoins des proportions considérables.

Le général Cerez sera ce soir à Saïda et m'adressera un rapport détaillé sur ce qui s'est passé et sur l'étendue réelle du mal, qui peut être regardé, jusqu'à l'arrivée de ces renseignements, comme fort exagéré.

J'ai envoyé depuis plusieurs jours à Saïda les troupes disponibles d'Oran, de Mostaganem et de Mascara.

J'en ai fait partir également d'Alger.

Commandant du 49<sup>e</sup> corps à guerre.

Alger, 16 juin, 8 h. 25 matin.

Les deux bataillons du 2<sup>e</sup> tirailleurs sont arrivés hier soir à deux heures à Oran et ont été immédiatement débarqués.

Le général Cerez va probablement appeler un de ses bataillons à Saïda.

La rentrée prochaine du 4<sup>e</sup> tirailleurs m'a permis de dégarnir Alger.

J'ai envoyé hier soir un bataillon du 4<sup>e</sup> zouaves à Relizane ; il y est arrivé ce matin.

J'espère que le succès remporté par l'Algha des Harrars produira un bon effet moral.

## TUNISIE.

On assure que le corps d'occupation de Tunisie sera rattaché au 49<sup>e</sup> corps d'armée, sous le commandement spécial du général commandant la division de Constantine.

Le général Maurand, ayant son quartier général à Manouba, commanderait Bizerte, Mateur et Béja.

Le général Caillot, ayant son quartier général à Ain-Braham, commanderait Tabarque, Fernana, Ghardimaou et Kef-Ain-Braham serait fortifié et pourvu d'une garnison exceptionnelle pour commander la route de Tabarque et la route projetée d'El-Aioum. L'effectif du corps d'occupation serait de 15 bataillons de 600 hommes, 4 batteries d'artillerie, le 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval et le 14<sup>e</sup> hussards.

l'air de temps en temps, emportant dans leur bec un briu de paille ou poursuivant un insecte destiné à la nourriture de leurs petits.

J'abaissai mes regards vers la terre ; je vis une armée de fourmis qui, s'acheminant en longue file comme des troupes bien disciplinées, accomplissaient leurs tâches avec cette activité patiente qui devrait faire l'admiration des hommes et stimuler leur émulation ; je réfléchis à cette grande loi du monde qui fait du travail la condition universelle des êtres créés.

Cette loi, tout la pratique dans la nature, et moi je l'avais oubliée.

Si, du jour où mon cerveau avait été capable de penser, où mes bras avaient été assez forts pour travailler, j'avais donné un sage emploi aux facultés que Dieu ne m'avait pas accordées dans un but stérile, chaque année se serait écoulée pour moi obscure peut-être, mais honnête et heureuse.

A l'expiration de chacune d'elles, j'aurais pu réaliser une épargne qui aurait assuré l'avenir pour moi et pour les miens.

Travail, économie, ce sont deux sources auxquelles on ne puise pas inutilement.

Et moi, qu'avais-je fait de ma jeunesse ? Vaines doléances ! Regrets superflus !

(A suivre.) Louis COLLAS.

La brigade Vincendon a commencé son embarquement à Tabarque pour la France sur trois transports qui ont été envoyés exprès.

## Etranger.

L'incendie de Québec. — Nous avons publié une dépêche venue de Québec et annonçant qu'un effroyable incendie avait éclaté dans un des faubourgs de la capitale du Canada. Le feu n'était pas encore éteint samedi matin. Dans la journée, on parvenait cependant à s'en rendre maître.

D'après les dernières nouvelles, deux églises et plus de huit cents maisons habitées la plupart par des ouvriers, ont été réduites en cendres. La perte totale est évaluée à treize millions de francs.

La première alarme a été donnée à onze heures moins dix minutes, vendredi, et il semble qu'à ce moment-là l'incendie avait déjà pris des proportions redoutables. Le feu a pris origine dans une petite maison de la rue Saint-Olivier, près de la rue Sainte-Marie.

Le vent, soufflant avec rage, favorisait le développement du fléau et couvrait le quartier d'une pluie d'étincelles. En moins de cinq minutes, les rues Saint-Olivier, Labourelle, Sainte-Marie et Richelieu furent la proie des flammes. Bientôt ce fut le tour des rues d'Aguillon et Saint-John. Les églises de Saint-Jean et de Sainte-Genève furent atteintes et disparurent dans l'embrasement général.

La rue de Jupiter, le marché Berthelot, les rues Gabriel, Saint-Patrick, de Richmond et de Sutherland eurent le même sort. Plusieurs voitures ont été détruites en pleine rue, l'incendie étant plus rapide que les chevaux dont beaucoup ont péri.

Le nombre des familles que ce désastre a privées de tout abri dépasse le chiffre de quinze cents. La ville est plongée dans le désespoir. Un bal, qui devait avoir lieu samedi soir chez le vice-roi marquis de Lorne, a été ajourné. La municipalité de Québec et le gouvernement canadien font appel à la bienfaisance internationale.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 juin.

La Bourse témoigne des dispositions excellentes. Elle y est, du reste, encouragée par les chiffres du bilan de la Banque de France. On cote 119.47 1/2 sur le 5 0/0. Le 3 0/0 ancien fait 86.20. On cote 88.15 sur l'amortissable.

L'action de la Banque de France descend à 5,740. Le Crédit lyonnais ouvre à 935. Les tendances sur cette valeur sont dans le sens de la baisse. Le Comptoir d'escompte est lourd à 1,100. L'émission de l'emprunt hellénique, sans garantie ni sécurité aucune, est un véritable échec pour cette institution.

Le Crédit foncier est très-ferme à 1,757.50. Les achats du comptant suffisent à maintenir ces cours qui sont fort avantageux. Il y a de nombreux achats sur les obligations Communales nouvelles 4 0/0. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est bien tenu à 750.

On constate des demandes suivies sur les actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie qui sont à 695.

La Banque de Paris se traite à 1,325.

Le Crédit mobilier est très-ferme à 770.

Le Crédit général français continue à s'avancer au-delà du cours de 800.

On est à 815 et tout fait prévoir des cours bien supérieurs. La Banque ottomane va de 670 à 685.

La Banque nationale est l'objet de demandes sérieuses à 730. La fermeté de ce titre est très-remarquable ; elle s'explique par l'excellente situation de la société.

On négocie les actions du Crédit foncier Maritime aux environs de 620. Les Bons de l'Assurance financière font 270.

L'exploitation des mines de la Société nationale marche avec une grande régularité dans cinq départements et en Italie. Les filons continuent à être abondants et les minerais fort riches.

La Société générale française de Crédit, désormais Crédit de France, est fort recherchée. Cet établissement prend chaque jour plus d'autorité et d'importance. La Société la Rente Mutuelle émet et classe des obligations 5 0/0.

La Banque de Prêts à l'industrie a un courant d'affaires continu aux environs de 610.

## Chronique militaire.

LES ANCIENS MILITAIRES.

On sait que la Chambre, prise d'un accès de justice, avait voté le principe de l'unification des retraites. Ce vote était accueilli avec d'autant plus de joie qu'il édictait une mesure réclamée depuis longtemps ; mais, hélas ! il faut toujours compter avec les bons mouvements qui ne reposent que sur

l'intérêt particulier. On a fait une avance à l'armée active dans l'espoir de s'attirer sa sympathie et on a voté le principe de l'unification ; mais comme l'unification ne fitait à de vieux retraités qu'on n'espère pas ramener aux idées du jour, vile la Chambre remet à une autre fois le vote définitif. C'est scandaleux.

Les calendes grecques sont si près d'une bonne action qu'il ne faut pas être surpris de voir une majorité défaire ce qu'elle a fait trois minutes auparavant. Pauvres mutilés, pauvres serviteurs de la patrie qui avez cru à la justice, qui avez compté sur la récompense de vos services passés, dites vous bien qu'on vous a leurrés, ditéarité de la Chambre ne récompense pas le sang versé sur les champs de bataille, c'est trop glorieux !

L'ajournement de l'unification de la retraite est un scandale sur lequel nous appelons l'attention des anciens militaires.

(L'Ordre.)

On lit dans le Paris-Journal :

« On se demande en ce moment comment, si une guerre éclatait, le général Farre s'y prendrait pour mettre la cavalerie et l'artillerie française en campagne. Un grand nombre de régiments de cavalerie, par suite de l'épidémie régnant actuellement sur les chevaux, sont presque entièrement démontés. Il est inutile d'ajouter que la maladie n'a pas plus épargné les chevaux de l'artillerie et du train des équipages que les autres.

» Le mal fait de tels ravages qu'il y a cinq jours, à Compiègne, comme le général Derroja faisait sa tournée d'inspection, le colonel du 5<sup>e</sup> cuirassiers, M. de Négroni, a dû réunir et faire manœuvrer son régiment à pied. Il restait au corps cent trente-deux chevaux valides. Dans beaucoup de garnisons, il en est de même. Il est donc urgent que le ministre de la guerre prenne des mesures énergiques pour remédier à cet état de choses. »

## PROMOTIONS.

Par décret de M. le Président de la République :

M. le vicomte J. de Vaulogé, lieutenant-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur, est nommé capitaine au 2<sup>e</sup> de dragons.

M. G. de Bellaing, sous-lieutenant-écuyer à l'École de cavalerie, est nommé lieutenant-écuyer à la même École.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Encore un incident à l'Hospice.

Un incident qui vient de se produire à l'Hospice nous donne une nouvelle preuve que l'ère de liberté n'est réellement pas encore ouverte pour les catholiques dans cet établissement.

Heureusement que ceux-ci ont la parole de M. le Maire de Saumur pour les assurer qu'ils n'ont plus que six mois à attendre.

Voici ce qui s'est passé :

Hier, c'était le jour de la première communion des enfants, et M. l'Aumônier faisait, comme à l'ordinaire, une petite procession dans les cours de l'établissement. Déjà se déroulait au loin le cortège composé des infirmes de bonne volonté, des religieuses et des enfants, lorsque M. l'Econome, qui est protestant, est accouru, chapeau bas, dire, avec une vive émotion, à M. l'Aumônier :

— Monsieur, je vous demande pardon de vous faire une communication en ce moment ; je viens vous dire qu'il a été décidé qu'aucune manifestation religieuse extérieure ne doit avoir lieu à l'Hospice.

— Et vous venez me dire cela au moment où la procession est déjà en marche, répondit M. l'Aumônier ; d'ailleurs, cette décision ne m'a pas été notifiée.

— Je viens, répondit-il, d'en recevoir communication à l'instant.

— C'est trop tard, Monsieur, ce sera pour l'année prochaine.

— Vous croyez ! dit l'Econome, du ton d'un homme qui saura bien se faire obéir.

— Je le crois, répond l'Aumônier, en continuant ses chants et la procession qui se

termina sans autre incident.

M. l'Econome s'éloigna en exhalant un mauvaise humeur par des paroles qui n'ont pas été entendues. Quelle raison a-t-on d'interdire cette procession qui est une joie, un bonheur et un encouragement au bien pour



ces pauvres enfants qui ont si peu de jouissances sur la terre? Il n'y a pas d'obligation sur la voie publique; il n'y a d'obligation pour personne d'y assister, et nulle pression n'est exercée sur aucun des infirmes.

Attendons l'Administration. Là nous pourrions trouver les graves raisons qui ont déterminé la majorité non catholique de la Commission à prendre cette importante décision.

Avant-hier, la femme Dupaty, chapeletière, demeurant rue de la Reine-de-Sicile, à Saumur, en montant dans son grenier par une échelle, a perdu l'équilibre et est tombée à la renverse. La tête a violemment porté sur le sol, une congestion s'est déclarée et la malheureuse femme a succombé vingt-quatre heures après l'accident.

## COURSES DE VERRIE-SAUMUR

### Deuxième Réunion

JEUDI 30 JUIN 1884.

**Prix du Château de Marson** (Course de haies. — Gentlemen. — Wetter handicap). — Un objet d'art offert par M. Baillou de la Brosse, pour chevaux de chasse, d'arme et de promenade, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1881, pris part à une course publique autre que celles réservées aux chevaux de chasse, d'arme ou de promenade. — Entrée: 20 fr. au second — Distance: 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

**Prix du Parc** (Course de haies. — Handicap). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. Les entrées au premier après que le second aura doublé la sienne. Les jockeys courant contre les gentlemen prendront 3 kil. de surcharge. — Distance: 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Publication des poids le vendredi 24 juin.

**Prix de Verrie** (Grand Steeple-Chase — Handicap). — 2,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée: 150 fr., forfait 50 fr., moitié au premier, moitié au second. — Tout gagnant de la journée prendra 4 kil. de surcharge. Les gentlemen prendront 3 kil. de décharge. — Distance: 4,000 mètres et 22 obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Publication des poids le vendredi 24 juin.

**Prix de Saumur** (Cross Country-Steeple-Chase. — Gentlemen). — 1,000 fr. pour hacks et hunters n'ayant jamais pris part à une course autre que celles réservées aux hacks et hunters, et pour tous chevaux à réclamer pour 2,000 fr. — Entrée: 50 fr. — Le entrées au second, jusqu'à concurrence de 500 fr. — Poids commun: 68 kil. — Les chevaux inscrits au Stud-Book prendront 5 kil. de surcharge. — Distance: 4,000 mètres environ. — M. les propriétaires devront indiquer dans leurs lettres d'engagements si leurs chevaux doivent être considérés comme hacks ou hunters ou comme étant à réclamer pour 2,000 fr. — Tenue de chasse.

Engagements chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris, jusqu'au mardi 21 juin, avant midi.

**Military** (2<sup>e</sup> série). — (Cross Country-Steeple-Chase). — Un objet d'art pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie à quelque arme qu'ils appartiennent porteront 77 kil.

Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2<sup>e</sup> série portera 3 kil. de surcharge; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. — Distance: 4,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

**2<sup>e</sup> Prix du Fagot** (Course de haies. — Gentlemen). — Un objet d'art et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, engagés ou qualifiés pour le prix du château de Marson (le gagnant excepté), montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. — Entrée: 20 fr. — Poids libre.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, TIR AUX PIGEONS.  
Le dimanche 3 juillet, RALLYE-PAPER.

## Théâtre de Saumur.

M. BARON.

Nous étions bien informé, hier, en disant que M. Baron allait beaucoup mieux et espérait recommencer sous peu de jours sa tournée artistique brusquement interrompue.

M. Vautier, administrateur de la troupe de M. Baron, nous informe ce matin, par la note suivante, du prochain passage à Saumur de l'excellent acteur parisien:

Le mardi 28 juin, une seule représentation donnée par M. BARON, premier

comique du théâtre des Variétés de Paris, accompagné de MM. Chameroy, Dumesnil, Coste, Vautier, Mauban, M<sup>me</sup> Mériany, Devoux et Lise-Laur, artistes du théâtre des Variétés de Paris.

Le spectacle se composera de:  
1<sup>o</sup> *Les Giboulées*, comédie en 1 acte, de MM. Frevel et Noitter;

2<sup>o</sup> *Le Livre bleu*, comédie en 1 acte, de MM. Labiche et Ernest Blum;

3<sup>o</sup> *Le Klephte*, comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus;

4<sup>o</sup> *Mes Beaux-Pères*, comédie en 1 acte, de MM. de Najac père et fils.

**Signalements importants.** — Le parquet du tribunal de Loches (Indre-et-Loire) communique à la presse les signalements suivants d'individus activement recherchés, lesquels sont prévenus d'escroquerie et de vol et contre lesquels il y a mandat d'arrêt:

1<sup>o</sup> *Joseph Mahy*, sujet belge, 50 ans environ, taille 1<sup>m</sup> 76 environ, teint un peu bronzé, visage rebondi, barbe, moustaches grisonnantes assez épaisses, côtelettes courtes. — Beau parleur. Manières insinuantes. — Cou très-sanguin, à l'habitude de se frotter les mains et de froncer les sourcils. Bel homme, bien conservé, presque toujours habillé de noir, avec col droit à la chemise.

2<sup>o</sup> *Emile ou Aimé Gerbault ou Gerbault*, 25 à 28 ans, cheveux un peu roux, fortes moustaches, nez fort, incliné à droite, bouche moyenne, menton pointu. — Gesticule en parlant. — Accent belge très-prononcé.

3<sup>o</sup> *Une femme du nom de Mathilde*, se disant femme du nommé Gerbault, 24 ans environ, taille petite, cheveux châtains, nez petit, bouche petite, lèvres épaisses, menton rond, visage plein.

Ces trois individus ont commis des escroqueries nombreuses, dont le montant s'élève à une somme assez considérable.

Ils semblent opérer ainsi:

*Mahy* cherche une ferme d'une grande exploitation qui soit à louer dans un endroit écarté et dont il puisse entrer en jouissance de suite. Il se fait consentir une promesse de bail et s'installe. Puis, se présentant comme le nouveau locataire de la ferme, il achète moutons, chevaux, toiles, vêtements, etc... — revend clandestinement tout ce qui peut être enlevé rapidement ou sans peine, et disparaît avec ses complices, qui l'assistent dans ces diverses opérations.

Ces individus ont été l'objet de plusieurs mandats d'arrêt de la part des différents parquets. *Mahy* a été condamné par défaut, tant en France qu'en Belgique, à des peines qui, additionnées, s'élèvent à 27 ans de prison et 10 ans de surveillance, et 10 ans de travaux forcés par la Cour d'assises des Ardennes. Le gouvernement belge a demandé, en 1879, son extradition.

## THOUARS.

M. Marassé, gardien chef à la maison de détention de Thouars, et M. Bernard, gardien ordinaire à la même maison, viennent d'obtenir chacun une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe. Se sont particulièrement distingués dans un incendie, le 23 mars dernier.

## SABLE.

Un jeune homme de Sable, âgé de 24 à 22 ans, vient d'être victime d'une odieuse agression. Quatre individus se sont jetés sur lui, l'ont roué de coups et ne l'ont abandonné que lorsqu'ils ont cru qu'il avait cessé de vivre.

On dit que l'un d'eux a essayé de lui arracher la langue.

Le malheureux garçon, relevé quelques instants après, a été porté à l'hospice. Son état est des plus graves. (La Sarthe.)

## FÊTES DE TOURS.

Nous avons donné le programme du concours de pompes qui aura lieu dimanche prochain 49 juin à Tours et la liste des cinquante et une compagnies de pompiers qui y prendront part.

Les fêtes musicales qui doivent avoir lieu quinze jours plus tard, les 3 et 4 juillet, promettent d'être fort intéressantes, car les premières sociétés de France (harmonies, orphéons et fanfares) ont répondu à l'appel de la commission d'organisation.

Le dimanche 3 juillet, après le défilé qui

aura lieu vers midi, les sociétés d'excellence, supérieure et première division (harmonies et fanfares), au nombre de huit, se rendront au Cirque pour le concours de soli. Chaque société doit présenter au moins quatre solistes.

Le soir, à 8 heures 1/2, dans les arènes du Morier, éclairées à la lumière électrique, grand Festival comprenant dix morceaux d'ensemble exécutés par 3,000 instrumentistes; des chœurs d'orphéons chantés par 1,000 choristes; deux ouvertures jouées par les musiques du 32<sup>e</sup>, du 66<sup>e</sup> et des sapeurs-pompiers de Tours.

La musique municipale du Mans, l'Harmonie du Bon-Marché, la Philharmonie de Jarnac et les Enfants de Tulle, se feront également entendre, mais séparément.

Le lundi 4 juillet, à 8 heures du matin, concours de lecture à vue pour toutes les sociétés. A midi, concours d'exécution au théâtre pour les divisions d'excellence et supérieure (orphéon). Chaque société fera entendre deux chœurs.

Citons, parmi les sociétés concurrentes: les Enfants de Lutèce (Paris), la Lyre Havraise, le Choral de Saint-Denis, la Lyre Daquoise, le Choral du Mans, de Ville-neuve-sur-Lot, les sociétés Sainte-Cécile de Blois et de Poitiers, le Choral du Bon-Marché, etc.

Au Cirque, pour les sociétés d'harmonie et de fanfare (excellence et supérieure), en nommant Le Mans, le Bon-Marché, Jarnac et Tulle, qui prennent part à cette lutte vraiment artistique, c'est dire combien ce concours sera intéressant.

Le concours d'honneur aura lieu immédiatement après celui d'exécution entre les sociétés ci-dessus nommées.

Les autres sociétés seront réparties dans différents locaux de la ville qui seront indiqués.

## ANGERS.

Sous le titre: UNE LUTTE HOMÉRIQUE, nous lisons dans le *Patriote* d'Angers:

Le faubourg Saint-Michel vient d'être le théâtre d'une lutte où les deux combattantes sont tombées, on peut le dire, en des... confitures.

La fille V. R... et la femme L. C... professent à l'égard l'une de l'autre une de ces vieilles haines toujours vivaces. Cela tient, dit-on, à une rivalité qui s'est élevée au sujet de la confection des tartes aux cerises... Il faut le dire, la réputation de la femme L. C... pâlisait, depuis quelque temps, devant la renommée grandissante de la fille V. R... Aussi, elle a les nerfs étrangement agacés.

Hier, passant devant la demeure de sa rivale, la fatalité voulut qu'elle fut occupée à confectionner une superbe tarte pour laquelle elle préparait, dans un écumoire, une marmelade qu'elle tripotait avec amour.

Il n'en fallut pas tant pour enflammer l'irascible femme, qui n'est pas, comme la tarte de la fille V. R..., d'une très-bonne pâte. Plus forte que sa rivale, la femme L. C... fondit sur elle comme un ouragan, et l'avait presque terrassée, quand celle-ci eut une inspiration envoyée par le dieu qui préside à la pâtisserie; elle prit l'écumoire renfermant la succulente marmelade, et en coiffa son adversaire.

Le spectacle était grandiose!...

La femme L. C..., illuminée par ce procédé, — peu courtois, avouons-le, — arracha l'écumoire des mains de sa rivale et lui fit subir le même supplice. Notez que pendant cette lutte homérique les propos les moins sucrés se croisaient avec une volubilité féminine.

La bataille prit de telles proportions, les deux lutieuses se bousculèrent si bien, qu'elles finirent par amasser autour d'elles une foule énorme de curieux.

De la marmelade, on en était arrivé aux coups de sabots, aux coups de poing et au crépage de chignons enduits de confitures. C'était à s'en lécher les doigts.

Enfin, et non sans peine, la femme L. C... sortit victorieuse de la lutte et rentra chez elle avec une partie de la chevelure gluante de sa rivale.

On parle d'une revanche!...

## CONSEILS ET RECETTES.

On vient de constater un cas d'empoisonnement sur des enfants qui avaient mâché des feuilles et des sarments de glycine. La quantité de glycine absorbée par chacun des enfants pouvait varier de 5 à 6 grammes. C'est la première fois que l'on constate des propriétés toxiques chez cet arbuste charmant, dont les grappes bleues sont au printemps un des plus gracieux ornements de nos jardins.

Les effets de ce poison seraient, paraît-il, quelque peu analogues à ceux de la nicotine et du caractère des stupéfiants.

Destruction des escargots. — Les escargots

se réfugient par les temps secs sous les herbes mortes qui se trouvent en tas dans les endroits ombrés; ils en sortent la nuit, et à toute heure par les temps pluvieux, pour aller manger les bourgeons de la vigne, puis retournent à leur cachette aussitôt la sécheresse; il suffira donc de disposer le plus à l'ombre possible des tas de mauvaises herbes que l'on ira soulever par le beau temps pour les y prendre.

## LES PETITS POIS A L'ANCIENNE MODE.

Grimod de la Reynière a dit: « Les dîners fins se font en petit comité; un repas de vrais amateurs ne doit pas excéder dix » couverts. »

Et dans son menu de printemps il place au premier rang, comme manger délicat, les petits pois frais, fins et tendres comme rosée.

Il est partisan enthousiaste de la vieille tradition parisienne pour leur accommodement et il recommande la recette suivante:

Vous choisissez une belle laitue dont vous enlevez les feuilles extérieures; vous enl'ouvrez le cœur et y enfermez une branche de sarriette fraîche, puis vous bridez la laitue pour qu'elle se maintienne entière à la cuisson.

Vous la placez dans une casserole et vous y versez deux litres de petits pois fraîchement écosés; vous ajoutez une demi-livre de bon beurre très-frais, un demi-verre d'eau pas davantage, la laitue et les petits pois rendant beaucoup. Vous salez suivant goût, mais modérément. Laissez cuire sur un feu doux pendant vingt minutes, retirez la laitue et laissez mitonner jusqu'à ce que la sauce soit à peu près tarie.

Délayez un jaune d'œuf dans quatre cuillerées de crème épaisse assaisonnées de quelques grains de poivre blanc et d'une cuillerée de sucre en poudre. Mélangez aux petits pois sans les remettre sur le feu et servez chaud.

La méthode est parfaite et le mets succulent.

**LE VINAIGRE.** — Par le temps de falsifications qui court, il est prudent de se méfier des vinaigres du commerce qui ne sont, parfois, que de l'eau additionnée d'acide pyroigneux, — c'est-à-dire de vinaigre de bois, et quelquefois pire que cela.

Quand on est en situation de le faire, mieux vaut préparer soi-même le vinaigre dont on se sert, et voici comment on opère:

On a un baril qu'on place dans un endroit chaud (15 à 20° au moins).

On y verse, suivant sa capacité, un ou deux verres de bon vin — bouillant — qu'on étend sur les parois inférieures en secouant le fût après bondage. Le lendemain on y ajoute 1/4 de verre de lie de vin et autant de tartre. On ne bonde pas le baril et on laisse fermenter.

Une huitaine de jours après, on le remplit de vin, et, dans l'espace de trois semaines, on a un excellent vinaigre.

On l'entretient en remplaçant par du vin à mesure de la consommation.

(Journal des Campagnes.)

**LINIMENT ANTI-RHUMATISMAL.** — On nous indique comme excellent pour soulager les douleurs rhumatismales le liniment suivant:

Morelle noire . . . . .	60 grammes
Huile d'olive . . . . .	240 —
Alcali volatil . . . . .	2 —
Alcoolat de romarin . . . . .	5 —
Alcoolat de thym . . . . .	5 —

Frotter doucement plusieurs fois par jour les endroits malades. (J. des Campagnes.)

A GAGNER tous les 2 Mois

**360,000 Fr.**

Dont 2 GROS LOTS de 100,000 fr.

6 Tirages par An:

5 Janvier, 5 Mars, 5 Mai, 5 Juillet, 5 Sept., 5 Novembre

En s'abonnant au journal LE CULTIVATEUR (11<sup>e</sup> année)

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

qui donne GRATUITEMENT à tout Abonné

UN NUMÉRO D'OBLIGATION

du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

(Emprunt 1879)

Ce numéro participe à tous les Tirages pendant

la durée de l'abonnement.

Un An, 10 fr.; 6 Mois, 5 fr. 50; 3 Mois, 3 fr.

Envoyer mandat-poste au Directeur, 50, r. St-Georges, Paris.



**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)**  
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RAYOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**ON OFFRE DES CAPITAUX**

À intérêt réduit

SUR BONNES GARANTIES

Par hypothèque ou autrement.

S'adresser à M. G. QUARTIER, à Angers, boulevard des Liées, n° 43.



**PLUS DE CHAUVES**

Repousse certain. — Arrêt immédiat des chutes. EXEMPLES ÉTONNANTS de CROISSANCE de CHEVEUX produits par la POMMADE Quinqué LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4<sup>fr</sup>; 6 pots, 21<sup>fr</sup>. Prospectus gratuits. Dép. gén., M. LECHAUX, Ph<sup>o</sup>-Ch<sup>o</sup>, r. St-Catherine, 46, Bordeaux; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie. Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

**GERISETTE et GOGO DE CALABRE**  
à 1 centime le litre  
REMPLISSANT LE VIN DE TABLE  
MARCHIER FRÈRES & C<sup>o</sup>, à Privas (Ardèche)  
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53  
à Lyon, rue Thiers, 8  
Prix: par Boîte de Poudre vin rouge pour 100 litres, 1 franc 25 c.  
Par la poste, 1 fr. 35.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, nausées, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr ROUTH, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Reva-

lescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparé, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 12 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr. 50. — Aussi LA REVALESCIERE COLATEE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES de REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMBON, 25, rue Saint-Jean. — Dépôt à Besson, successeur de TEXIER, J. Rousson, pharmacien, ci-devant de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES À POITIERS		ARRIVÉES À ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 15 —	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.		
11 25 —	1 17 soir.	7 40 soir.	9 30 soir.		
4 55 —	7 50 —	11 48 —	1 16 soir.		

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES À MONTREUIL		ARRIVÉES À SAUMUR	
5 h. 30 matin.	8 h. 15 —	9 h. 13 matin.	9 h. 58 matin.		
8 35 —	12 15 soir.	1 17 soir.	3 38 —		
6 45 —	10 47 —	3 50 —	5 39 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 16 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	86	10	»	Comptoir d'escompte .....	1093	75	»	C. gén. Transatlantique .....	622	50	»
3 % amortissable .....	88	50	»	Crédit Foncier colonial .....	635	»	»	Canal de Suez .....	1860	»	15
3 % amortissable nouveau .....	87	15	»	Crédit Foncier, act. 100 fr. .....	1753	»	»	Société autrichienne .....	808	75	»
4 1/2 % .....	114	75	»	Obligations foncières 1877 .....	365	»	»				
5 % .....	119	15	»	Obligations communales 1879 .....	456	»	»				
Obligations du Trésor .....	520	»	»	Oblig. foncières 1879 3 % .....	455	»	»				
Obligations du Trésor nouvelles .....	512	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. .....	780	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	239	»	»	Crédit mobilier .....	775	»	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	519	»	»	Est .....	850	»	»				
— 1865, 4 % .....	526	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1832	50	»				
— 1869, 3 % .....	407	»	»	Midi .....	1330	»	»				
— 1871, 3 % .....	400	»	»	Nord .....	2085	»	»				
— 1875, 4 % .....	512	»	»	Orléans .....	1413	50	»				
— 1876, 4 % .....	514	»	»	Ouest .....	870	»	»				
Banque de France .....	5650	»	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1592	50	»				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — — — — (arrêt à Angers), omnibus-mixte.	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte omnibus.	8 — 21 — — — — — omnibus.
6 — 56 — — — — — (arrêt à Angers), omnibus-mixte.	1 — 25 — — — — — soir, omnibus.	8 — 40 — — — — — omnibus.	12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — soir, omnibus.	3 — 32 — — — — — express.	7 — 15 — — — — — omnibus.	4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — — omnibus.	10 — 37 — — — — — (arrêt à Angers).	10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de M<sup>e</sup> LE RAY, avoué, et de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

SUR LICITATION, Entre majeurs et mineurs, En l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, Le dimanche 19 juin 1881, heure de midi.

1. UNE MAISON avec ses dépendances, située dans la traversée du Pont-Fouchard, côté est de la route, comprise au cadastre de la commune de Bagnoux sous le numéro 51 p de la section B, dite des Hauts-Sentiers, comprenant, outre une maison d'habitation, petit jardin par devant, et, par derrière, deux vastes écuries avec grenier, lieux d'aisances, puits, pompe, cour et jardin; Le tout d'une contenance de neuf ares dix centiares. Mise à prix, neuf mille cent soixante-dix francs, ci. .... 9,170 »

2. UNE VIGNE avec logement, jardin entouré de murs, planté d'arbres fruitiers, bassin d'une superficie d'un are environ et renfermé de murs, située au canton dit les Marollets, plus connu sous le nom du Vau-Langlais, commune de Bagnoux, comprise au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 537 et 528 bis, pour une contenance de cinquante-un ares quatorze centiares, joignant au nord M<sup>me</sup> veuve Pichon, au sud M. Rochat, à l'est M<sup>me</sup> Lebrun, à l'ouest M. Rochat. Mise à prix, trois mille huit cents francs, ci. .... 3,800 »

Total des mises à prix, douze mille neuf cent soixante-dix francs, ci. .... 12,970 »

Ces immeubles dépendent de la communauté ayant existé entre les époux Besnard-Ory. S'adresser, pour les renseignements: 1. A M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Sa-

mur, dépositaire du cahier des charges; 2. A M<sup>e</sup> LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente. (400)

Etude de M<sup>e</sup> NOEL, notaire à Chinon (Indre-et-Loire).

**A CÉDER DE SUITE**

UN Magasin d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie, Très bien achalandé, Situé à Chinon, place de l'Hôtel-de-Ville. S'adresser à M<sup>e</sup> NOEL, notaire à Chinon. (407)

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, JOLIE MAISON BOURGEOISE AVEC JARDIN, Sise à Saint-Florent, Composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier: quatre grandes pièces, deux petites, plus une cuisine; vastes greniers au deuxième étage. S'adresser à M. RODDE. (423)

**LE FRANÇAIS FINANCIER**  
103,000 Abonnés  
95,000 Abonnés  
COURS DE TOUTES LES VALEURS  
Lafitte  
de tous les jours  
FRANC  
Par an  
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant la mois sur demande adressée au Directeur  
BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE  
14, Chaussée-d'Antin, Paris

A VENDRE UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

**VILLE DE SAUMUR. FÊTE ANNUELLE de la SAINT-JEAN**

Place du Champ-de-Foire. A une heure, Mât de cocagne horizontal avec voile. A deux heures, Courses en sac. A trois heures, Jeu du Baquet. A cinq heures, Danses publiques. A neuf heures, Illuminations avec lanternes vénitisiennes. Les marchands étalagistes trouveront aide et protection. (415)

**AUX AMATEURS DE CHAMPIGNONS**

Pour 1 fr. 20 en timbres ou en mandat-poste, adressés à M. Paul Plédran, imprimeur à Nantes, on reçoit franco, par le retour du courrier, le livre ayant pour titre: *Moyen de faire pousser les Champignons en abondance, dans sa cave ou son grenier, sans le secours de personne.* L'époque où nous sommes, étant la plus propice à cette délicate et intéressante culture, nous engageons les amateurs, s'ils ne veulent pas être privés de leur mets favori, à ne mettre aucun retard à la demande de ce traité, œuvre de M. Boutard, champignoniste pratique très-expérimenté.

**DE L'OR A GAGNER**

GRANDE DÉCOUVERTE MONTRE PARLANTE Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse). UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

**1 FRANC PAR AN** 103,000 Abonnés **52 JOURNAUX**  
**Le Moniteur**  
Des Valeurs à Cote  
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères  
**LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**  
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.  
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.  
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.  
**UN FRANC PAR AN**

UN JEUNE HOMME de vingt ans, muni de bons certificats, demande à se placer dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

**DEUIL COMPLET TOUT FAIT**  
et sur mesure en 10 heures  
Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil  
**AU SABLIER** 2, B<sup>o</sup> Montmartre PARIS  
Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs.  
DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON** PARIS  
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.  
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (239)  
Saumur, imprimerie de P. GODET.